

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2026

1^E année du Rôle triennal 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval.

Que le rôle triennal d'évaluation foncière pour le premier exercice du rôle triennal d'évaluation 2026, 2027 et 2028 de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval a été déposé à mon bureau le 14 septembre 2025, et que toute personne peut en prendre connaissance au Bureau municipal de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval durant les heures régulières du bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donnée que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée ou y être envoyée par courrier recommandée à l'endroit suivant : MRC Nicolet-Yamaska, 257-1, rue Monseigneur Courchesne, Nicolet J3T 2C1;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminer par le règlement 2024-06 de la MRC de Nicolet-Yamaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donnée à Saint-Zéphirin-de-Courval, ce 23^e jour de septembre 2025.



Hélène Chassé
Directrice générale & greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, HÉLÈNE CHASSÉ, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'AVIS PUBLIC – DÉPÔT RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2026, en affichant à chacun prescrit de la municipalité (bureau municipal et page web), le 23 septembre 2025, entre 13h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 septembre 2025.



Hélène Chassé, *g.m.a*
Directrice générale / Greffière -trés.

